



F A É C U M

PLATEFORME DE REVENDICATIONS

ELECTIONS FÉDÉRALES 2025

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL**

Présenté à la 590^e séance du conseil central

Le 20 novembre 2024

Rédaction :

François Allard, conseiller politique
Pierre-Olivier Denis, coordonnateur aux affaires externes
Justine Wu, coordonnatrice à la recherche universitaire

Révision :

Méganne Joyal, secrétaire générale

Le contenu de ce document ne représente pas nécessairement le point de vue de l'auteur et de l'autrice.

Ce document a été présenté lors de la 109^e séance ordinaire du conseil des affaires sociopolitiques, le 13 novembre 2025.

FAÉCUM

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265
Montréal (Québec) H3T 1N8

Tél. 514 343-5947 ♦ Fax. 514 343-7690

www.faecum.qc.ca

info@faecum.qc.ca

Depuis 1976, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) représente, par l'intermédiaire de 85 associations étudiantes, 40 000 étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal. Elle a pour mission la défense des droits et intérêts de ses membres dans les sphères universitaire et sociale. Elle vise aussi, par l'entremise de ses services et de ses différentes activités socioculturelles, à améliorer le passage de la population étudiante à l'Université de Montréal. La FAÉCUM est la plus importante association étudiante de campus au Québec.

TABLE DES MATIÈRES

<u>LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES</u>	<u>4</u>
<u>INTRODUCTION</u>	<u>4</u>
<u>1. FINANCEMENT ETUDIANT AU SEIN DES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES FEDERAUX</u>	<u>5</u>
<u>2. REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE AU SEIN DES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES FÉDÉRAUX</u>	<u>8</u>
<u>3. LOGEMENT ÉTUDIANT</u>	<u>10</u>
<u>RAPPEL DES DEMANDES</u>	<u>14</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>15</u>

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BESC-D	Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat
BESC-M	Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise
CA	Conseil d'administration
CIÉ	Comité intersectoriel étudiant
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
FRQ	Fonds de recherche du Québec
IRIS	Institut de recherche et d'informations socioéconomiques
IPC	Indice des prix à la consommation
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
OSF	Organismes subventionnaires fédéraux
SCHL	Société canadienne de l'hypothèque et du logement
SNL	Stratégie nationale sur le logement
UTILE	Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant

INTRODUCTION

Lors des dernières élections de 2021, le Parti Libéral du Canada a été élu pour un troisième mandat consécutif en obtenant 160 des 338 sièges disponibles à la Chambre des communes du Canada, formant ainsi un gouvernement minoritaire¹. Le présent gouvernement est entré en fonction après avoir vécu une crise sociosanitaire causée par la pandémie de la COVID-19 lors de son dernier mandat. Les prochaines élections fédérales étant attendues pour l'année 2025, la population canadienne devra décider du prochain gouvernement.

L'approche des prochaines élections fédérales est un moment idéal pour établir des revendications et faire entendre la voix des populations étudiantes auprès des différents partis politiques fédéraux. La FAÉCUM profite donc de l'occasion pour mettre de l'avant les préoccupations et les demandes de la communauté étudiante de l'Université de Montréal. Cette plateforme présente six demandes qui s'insèrent dans trois thèmes, soient le financement des bourses étudiantes au sein des organismes subventionnaires fédéraux, la représentation étudiante au sein des organismes subventionnaires fédéraux et le logement étudiant.

¹ Élections Canada, 2020. Rapport sur la 44^e élection générale du 20 septembre 2021.
https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off/sta_ge44&document=index&lang=f

1. FINANCEMENT ETUDIANT AU SEIN DES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES FEDERAUX

Le gouvernement fédéral offre des programmes de bourses à la communauté étudiante au travers de ses trois organismes subventionnaires fédéraux (OSF), soit les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Les principales sources de financement offertes à la communauté étudiante sont le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (BESC-M) et le Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (BESC-D). Après une stagnation des montants offerts par ces programmes de bourses pendant plus de deux décennies, le gouvernement fédéral a annoncé, lors de la présentation du budget 2024, un investissement majeur de 825 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2024-2025 destiné à la communauté étudiante inscrite dans un programme de recherche². Ce financement permet également d'augmenter de 1 720 le nombre de personnes boursières chaque année. Les montants des bourses du Programme de BESC-M sont passés de 17 500\$ à 27 000\$ et les bourses du Programme de BESC-D sont passées à 40 000\$ par année, alors qu'elles se situaient auparavant entre 20 000\$ et 35 000\$³.

1.1 INDEXATION DES BOURSES ÉTUDIANTES

La valeur des bourses étudiantes des conseils subventionnaires a fait l'objet de plusieurs critiques au cours des dernières années puisque celle-ci n'avait pas augmenté depuis 2003. À cet effet, le Comité permanent de la science et de la recherche s'est penché sur l'enjeu dans un rapport⁴ en 2023. Dans ce rapport, le Comité recommandait entre autres au gouvernement du Canada d'augmenter la valeur et le nombre de bourses d'études supérieures octroyées en plus de les indexer à l'inflation à l'avenir⁵.

Bien que l'annonce des nouveaux investissements dans le budget 2024 représente un gain important pour la communauté étudiante, celle-ci reste inquiète que la situation se reproduise et que les prochains investissements soient lointains. En effet, il a fallu attendre 20 ans avant d'avoir une augmentation significative des investissements dans les bourses étudiantes et soulager la pression économique vécue par la communauté étudiante. Même en étant boursières, ces personnes étudiantes étaient ainsi maintenues dans une situation de précarité financière importante, puisque les montants des bourses stagnaient alors que l'ensemble des dépenses étudiantes augmentait rapidement⁶. Ainsi, il est essentiel

² Gouvernement du Canada. (2024). *Budget 2024 : Une chance équitable pour chaque génération*. <https://budget.canada.ca/2024/home-accueil-fr.html#pdf>.

³ *Ibid.*

⁴ Comité permanent de la science et de la recherche. (2023). *Les programmes des bourses d'études supérieures et des bourses postdoctorales du gouvernement du Canada*. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/SRSR/Reports/RP12784325/srsrrp08/srsrrp08-f.pdf>

⁵ *Ibid.*

⁶ Le Collectif. (2028). *L'endettement étudiant : plein feu sur un fardeau de plus en plus contraignant*. <https://lecollectif.ca/lendettement-etudiant-plein-feu-sur-un-fardeau-de-plus-en-plus-contraignant>

d'indexer annuellement la valeur des bourses étudiantes à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cette opération réalisée chaque année permettrait alors à la communauté étudiante de maintenir son pouvoir d'achat et de créer une équité entre les différentes cohortes étudiantes qui pourront bénéficier des mêmes conditions que les précédentes.

La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada d'indexer annuellement et automatiquement à l'indice des prix à la consommation la valeur des bourses étudiantes offertes par les conseils subventionnaires.

1.2 DURÉE DU FINANCEMENT

Le rapport Naylor⁷, publié en 2017, dénonce la durée du financement de ces programmes de bourses qui se trouve à être moins longue que le temps réel des études. En effet, les BESC-M ne sont valides que pour un an, sans possibilité de renouvellement, alors que la plupart des maîtrises de recherche prennent au moins deux ans. Quant au doctorat, les BESC-D offrent du financement sur trois ans, sans possibilité de renouvellement, alors que toutes les études doctorales prennent plus de trois ans pour être complétées, et ce, peu importe la discipline⁸. Selon les données de l'U15 Canada, l'association des quinze plus grandes universités de recherche au pays, la durée moyenne des études doctorales au Canada se situe entre cinq et six ans⁹. Le rapport Naylor suggère que la durée du financement à la maîtrise soit de deux ans et explore l'idée d'augmenter au doctorat la durée des bourses à quatre ans. Pour favoriser la diplomation des personnes étudiantes aux cycles supérieurs, il est en effet important de ne pas abandonner le soutien financier à quelques mois de la fin de leur parcours.

Par ailleurs, dans l'optique où la durée du financement est effectivement augmentée à la maîtrise et au doctorat, il serait important de maintenir le même montant de financement annuel des bourses qu'offrent actuellement les programmes de bourses d'études supérieures du Canada.

La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada d'investir les montants nécessaires pour permettre aux organismes subventionnaires d'augmenter la durée du financement de leurs programmes de bourses étudiantes pour refléter la durée réelle des études tout en maintenant le même montant annuel des bourses.

⁷ Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale. (2017). *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche aux pays*. <https://ised-isde.canada.ca/site/revue-sciences-fundamentales-canada/fr>.

⁸ *Ibid.*

⁹ Affaires universitaires. (2013). *Taux et délais d'obtention du diplôme de doctorat au Canada*. <https://www.affairesuniversitaires.ca/opinion/en-marge/taux-et-delaix-dobtention-du-diplome-de-doctorat-au-canada/>.

1.3 FINANCEMENT DE LA RECHERCHE LIBRE

Dans son rapport, le Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche fait état d'un déséquilibre entre la recherche libre, suscitée par la communauté de recherche, et la recherche axée, suscitée par l'intérêt des bailleurs de fonds¹⁰. Il va de soi qu'il est nécessaire de financer la recherche axée qui est liée à divers projets de grande importance nationale. Par exemple, la recherche axée est nécessaire dans le cas de problèmes urgents comme la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Or, il est important de ne pas négliger le financement de la recherche libre puisque « les connaissances acquises aujourd'hui par la recherche libre peuvent être cruciales pour répondre aux missions prioritaires de demain »¹¹. Des découvertes comme celles de Donna Strickland proviennent souvent de recherches libres et mènent à de grandes avancées dans le monde scientifique lorsqu'elles sont reprises globalement. En effet, le Canada ne serait pas un incontournable de la génomique ou de l'intelligence artificielle sans les recherches fondamentales et théoriques réalisées par sa communauté scientifique. Ainsi, il est essentiel que la recherche libre soit soutenue convenablement.

À cet effet, le quota des bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise et du doctorat des établissements canadiens doit refléter adéquatement le financement provenant de chaque organisme subventionnaire fédéral, soit les IRSC, le CRSNG et le CRSH.

La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada de financer adéquatement la recherche libre et que le financement entre la recherche libre, la recherche axée et les différents secteurs des conseils subventionnaires soit équitable.

¹⁰ Innovation, Sciences et Développement économique Canada. (2023). *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*. <https://ised-isde.canada.ca/site/panel-federal-research-support/sites/default/files/attachments/2023/Comite-consultatif-recherche-2023.pdf>

¹¹ *Ibid.*

2. REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE AU SEIN DES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES FÉDÉRAUX

Les OSF jouent un rôle primordial dans le financement de la communauté étudiante aux cycles supérieurs à travers le Canada. Chaque organisme a son propre conseil d'administration (CA) nommé par le gouvernement. Contrairement au CA du Fonds de recherche du Québec (FRQ), la perspective étudiante n'est pas représentée au sein des CA des OSF. Lors du budget 2024, le gouvernement du Canada a révélé son intention d'assurer une meilleure coordination dans l'écosystème de la recherche par la création d'une organisation-cadre¹². Dans ce même budget, il annonce qu'un conseil consultatif sur les sciences et l'innovation sera créé afin d'orienter le cheminement des priorités de recherche au pays¹³. Étant donné que la communauté étudiante canadienne est un élément essentiel dans l'écosystème de la recherche au Canada, des sièges réservés à la communauté étudiante doivent être assurés au sein de ces instances décisionnelles.

En effet, il existe peu de canaux de communications pour faire entendre la voix étudiante dans le milieu de la recherche. De plus, cette communauté n'a pas nécessairement les mêmes préoccupations que le reste du milieu de la recherche. Ce faisant, il est présentement difficile pour les conseils subventionnaires fédéraux d'entendre et de prendre en considération les préoccupations étudiantes. Cette difficulté de se faire entendre pour la communauté étudiante est à la base de l'enjeu entourant la valeur des bourses étudiantes qui n'avaient pas augmenté depuis 20 ans tel que mis de l'avant, notamment, par la campagne *Soutenez notre science* dans les dernières années¹⁴. D'ailleurs, selon Alejandro Adem, président du Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG), une des raisons expliquant que la valeur des bourses étudiantes n'a pas été augmentée depuis si longtemps est que « la défense des intérêts étudiants n'est pas intégrée dans les conseils d'administration [des conseils subventionnaires] »¹⁵.

De même, le Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche fait état qu'advenant la création d'une nouvelle organisation-cadre « Les membres du conseil d'administration devraient provenir de diverses parties de l'écosystème de la recherche »¹⁶. Dans cette optique, il sera important de ne pas oublier la communauté étudiante afin d'assurer sa représentation et reconnaître qu'elle est une composante importante de l'écosystème canadien de la recherche.

¹² Gouvernement du Canada. (2024). *Budget 2024 : Une chance équitable pour chaque génération*. <https://budget.canada.ca/2024/home-accueil-fr.html#pdf>.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Carrier, Léa. (2022). Études supérieures, revenus inférieurs. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2022-05-24/bourses-d-etudes-superieures/etudes-superieures-revenus-inferieurs.php>

¹⁵ Comité permanent de la science et de la recherche. (2023). *Témoignages*.

<https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/fr/44-1/SRSR/reunion-44/temoignages>

¹⁶ Innovation, Sciences et Développement économique Canada. (2023). *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*. <https://ised-isde.canada.ca/site/panel-federal-research-support/sites/default/files/attachments/2023/Comite-consultatif-recherche-2023.pdf>

À cet effet, le modèle du FRQ est intéressant et permet d'assurer une représentation étudiante adéquate. En effet, le FRQ prévoit trois sièges réservés à la communauté étudiante au sein de son conseil d'administration, soit un siège pour chacun de ses secteurs. Considérant que, depuis 2020, la conseillère scientifique en chef du Canada a un Conseil jeunesse pour lui fournir des conseils, il pourrait être relativement simple de mettre en place un processus similaire au Canada. Une personne élue sur le Conseil jeunesse pourrait être nommée sur le conseil d'administration de chacun des conseils subventionnaires. De même, ces personnes pourraient également siéger sur le conseil d'administration de la nouvelle organisation-cadre ainsi que le conseil consultatif sur les sciences et l'innovation. Ce nouveau fonctionnement permettrait efficacement à la communauté étudiante d'être entendue et représentée au sein des structures décisionnelles du système de soutien à la recherche.

De même, advenant qu'un des conseils subventionnaires ou que l'organisation-cadre crée des comités afin de traiter de questions pouvant avoir un impact sur la communauté étudiante, il sera important que celle-ci fasse partie de ces comités et qu'elle soit consultée lors des travaux desdits comités.

La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada d'assurer que des personnes étudiantes provenant de tous les grands secteurs de recherche siègent comme membres régulières au sein des instances décisionnelles des organismes subventionnaires fédéraux.

3. LOGEMENT ÉTUDIANT

L'inabordabilité des logements dans les grandes villes canadiennes demeure l'un des facteurs qui affectent le plus durement la santé financière des personnes étudiantes. En effet, une recherche menée par l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) fait état de statistiques alarmantes pour la situation économique des ménages étudiants au pays.¹⁷ Les travaux menés par l'organisme concluent que parmi les 1,5 million de ménages étudiants locataires au Canada, 72 % consacrent plus de 30 % de leurs revenus aux frais liés au logement, dépassant ainsi le seuil à partir duquel la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) considère qu'une personne est précaire financièrement en raison de dépenses trop élevées pour l'habitation.¹⁸ Si ces données datent de 2021, l'évolution du marché locatif canadien depuis suggère que la situation a continué de se dégrader. Effectivement, l'indice utilisé par Statistique Canada pour calculer la part de l'inflation attribuable à l'augmentation du prix des logements a suivi une croissance soutenue. Selon cet indice, entre janvier 2021 et janvier 2024, le prix des logements au Canada a connu une augmentation supplémentaire de 18,6% en moyenne.¹⁹ Dans ce contexte, il devient évident que l'inaccessibilité croissante du logement amenuise l'accès aux études d'une part grandissante de la population canadienne. La Fédération juge qu'il est urgent que le gouvernement fédéral redouble d'efforts pour rétablir l'accessibilité du marché locatif canadien.

Pour bien cerner les origines de la crise actuelle et proposer des solutions au gouvernement fédéral, il peut être utile de revenir sur l'évolution du marché depuis le début des années 2000. Une récente étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), publiée au printemps 2024, met en lumière les facteurs ayant mené à la situation actuelle durant cette période. La conclusion principale de cette étude réside dans le fait que, contrairement à l'idée répandue, l'inabordabilité du marché locatif n'est pas due à une baisse généralisée de la construction résidentielle qui aurait pour effet de diminuer drastiquement l'offre de logements sur le marché. Au contraire, les données publiées par l'Institut montrent qu'entre le début du millénaire et aujourd'hui, le secteur de la construction résidentielle a connu une croissance soutenue, alimentée par des niveaux d'investissements privés records.²⁰ La vitalité de l'industrie résidentielle a même permis à la construction de résidences d'atteindre le même rythme, voire de dépasser, la croissance du nombre de ménages depuis les années 2000, dans la plupart des centres urbains du

¹⁷ Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, *Le logement étudiant au Canada : Rapport de recherche Août 2022*. Montréal : UTILE, 2022, 5.

¹⁸ Société canadienne d'hypothèque et de logement, « Déterminer les besoins impérieux en matière de logement » 14 août 2019, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/les-besoins-imperieux-en-matiere-de-logement/determiner-les-besoins-imperieux-en-matiere-de-logement>

¹⁹ Statistique Canada, Indice des prix à la consommation selon le groupe de produits, données mensuelles, variation en pourcentage désaisonnalisées, Canada, provinces, Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit (Tableau 18-10-0004-13; consulté le 5 novembre 2024), <https://doi.org/10.25318/1810000401-fra>.

²⁰ La recherche de l'IRIS fait effectivement état, notamment, d'augmentation très importantes du volume des prêts hypothécaires accordés par les banques et de la valeurs des investissements privés réalisés par le secteur de la construction durant cette période.

Québec. La figure 1 montre effectivement qu'entre 2001 et 2021, le nombre de logements construits, de tous types confondus, a surpassé le nombre de nouveaux ménages pour les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Ville (RMR)	Logements achevés (nb)	Croissance des ménages (nb)
Montréal	434 293	418 340
Québec	110 001	92 850
Saguenay	12 228	12 610
Sherbrooke	28 469	38 365
Trois-Rivières	17 911	17 055

SOURCES : Statistique Canada, Tableau 34-10-0134-01, Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, en construction et achèvements dans certaines régions ; Statistique Canada, recensements de 2001 et de 2021.

Figure 1 : Construction résidentielle et nombre de ménages par ville (2001-2021)

Les données répertoriées par l'IRIS montrent que l'augmentation importante des loyers des dernières années n'a pas pour cause un contexte économique ou réglementaire défavorable à l'investissement privé dans le secteur de la construction. Pour l'institut de recherche, les raisons expliquant le resserrement du marché locatif seraient davantage liées à la répartition des capitaux investis. En effet, la logique économique conduit les promoteurs privés à concentrer leurs investissements dans les segments du marché immobilier susceptibles d'engendrer les meilleurs rendements : les maisons unifamiliales et les condominiums. Selon les villes, ces deux segments du marché résidentiel ont effectivement concentré entre 54% et 69% des nouveaux logements construits entre 2000 et 2023.²¹ La construction d'immeubles locatifs a représenté, pour sa part, entre 30,1% et 43,9% des mises en chantier.²² Enfin, le logement social a constitué, quant à lui, de 2% à 4,85% des nouvelles constructions sur la même période.²³ La pénurie d'appartements abordables est alors davantage due au désintérêt des investisseurs privés pour ce segment précis du marché plutôt qu'à un ralentissement généralisé de l'ensemble du secteur de la construction. Pour rétablir l'abordabilité, il est alors nécessaire que le gouvernement fédéral concentre la majeure partie de ses investissements pour la construction de logements sociaux et d'appartements locatifs. De tels investissements bénéficieraient à la communauté étudiante dans la mesure où ses moyens limités l'oblige à se procurer un logement sur le marché locatif privé. Une croissance rapide, grâce à un soutien gouvernemental accru, du nombre d'habitations disponibles sur ce marché aurait un effet à la baisse sur les prix. Un plus grand nombre de personnes étudiantes serait donc en mesure de se loger à un meilleur prix.

²¹ Gaudreau, Louis et Héon Cliche, Catherine, *Les grands gagnants de la crise du logement*. Montréal : IRIS, 2024, 9-10.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

À ce chapitre, par l'intermédiaire de la SCHL, le gouvernement fédéral met à la disposition des entrepreneurs une multitude de programmes de prêts et de subventions pour réduire les coûts de construction. Un obstacle important au développement du logement étudiant au Canada réside dans l'admissibilité des projets de ce type à ces programmes. Actuellement, les projets de construction de logements étudiants sont d'emblée disqualifiés de plusieurs programmes de subventions de la SCHL, puisque la communauté étudiante ne fait pas partie de la liste des populations prioritaires établie par la Stratégie nationale sur le logement (SNL). L'UTILE, qui œuvre à la construction de logements étudiants dans plusieurs villes du Québec, considère que cette omission « crée d'importants défis administratifs qui viennent compliquer l'obtention de financement provenant de la Stratégie nationale sur le logement pour des projets qui visent prioritairement la population étudiante. »²⁴ La FAÉCUM partage les préoccupations de l'UTILE et se joint à elle pour demander l'inclusion de la population étudiante à la liste des populations prioritaires de la Stratégie nationale sur le logement.

La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada d'inclure la population étudiante à la liste des populations prioritaires de la Stratégie nationale sur le logement.

La pénurie actuelle de logements abordables pour la communauté étudiante a également pour cause que l'engagement financier du gouvernement fédéral dans ce secteur demeure, encore à ce jour, bien en deçà de son sommet historique, qui remonte aux années 70. À cette époque, les programmes de subventions du gouvernement canadien pouvaient couvrir jusqu'à 90% des coûts de construction des logements subventionnés²⁵. La générosité des programmes existants avait mené à une croissance extrêmement importante de la construction de logements abordables. Plus de 500 000 logements subventionnés furent ainsi construits en trois ans au début des années 80²⁶, alors que les logements sociaux comptaient pour près de 20% de l'ensemble des mises en chantier au pays. Cela représente plus de trois fois le nombre de logements dont la construction a bénéficié des fonds offerts par le gouvernement fédéral par l'entremise de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) depuis 2017²⁷, et ce, à une époque où la population canadienne était deux fois moins nombreuse qu'aujourd'hui. L'engagement financier du gouvernement à cette époque était si considérable que le montant total des prêts accordés par la SCHL dépassait l'ensemble de ceux accordés par l'ensemble des institutions bancaires.²⁸ Bien que les logements alors financés n'étaient pas spécifiquement réservés à la clientèle étudiante, il ne fait pas de doute qu'elle finissait par en bénéficier dans la mesure où la construction massive de logements subventionnés réduit la demande pour d'autres

²⁴ Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, *Mémoire prébudgétaire fédéral de l'UTILE*. Montréal : UTILE, 2024, 4.

²⁵ Front d'action populaire en réaménagement urbain, *Évolution des interventions fédérales en logement*. Montréal : FRAPRU, 2021, 8.

²⁶ Caroline Whitzman, *Un calcul des pénuries de logements au Canada fondé sur les droits de la personne*. Ottawa : Bureau du défenseur national du logement, 34.

²⁷ Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Passons à la vitesse supérieure : faisons progresser les engagements du Canada envers le logement : Rapport d'étape 2023 sur la Stratégie nationale sur le logement*. Montréal : SCHL, 2023, 3.

²⁸ Front d'action populaire en réaménagement urbain, *Op. cit.*, 9.

segments du marché locatif privé. La Fédération considère que le rétablissement de l'abordabilité du marché locatif pour la communauté étudiante requiert que le gouvernement fédéral augmente significativement le financement qu'il octroie aux programmes de subventions administrés par la SCHL.

La FAÉCUM demande que le gouvernement fédéral augmente significativement le financement accordé aux programmes de subventions à la construction de logements locatifs et abordables de la SCHL.

RAPPEL DES DEMANDES

1. La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada d'indexer annuellement et automatiquement à l'indice des prix à la consommation la valeur des bourses étudiantes offertes par les conseils subventionnaires.
2. La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada d'investir les montants nécessaires pour permettre aux organismes subventionnaires d'augmenter la durée du financement de leurs programmes de bourses étudiantes pour refléter la durée réelle des études tout en maintenant le même montant annuel des bourses.
3. La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada de financer adéquatement la recherche libre et que le financement entre la recherche libre, la recherche axée et les différents secteurs des conseils subventionnaires soit équitable.
4. La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada d'assurer que des personnes étudiantes provenant de tous les grands secteurs de recherche siègent comme membres régulières au sein des instances décisionnelles des organismes subventionnaires fédéraux.
5. La FAÉCUM demande au gouvernement du Canada d'inclure la population étudiante à la liste des populations prioritaires de la Stratégie nationale sur le logement.
6. La FAÉCUM demande que le gouvernement fédéral augmente significativement le financement accordé aux programmes de subventions à la construction de logements locatifs et abordables de la SCHL.

BIBLIOGRAPHIE

- Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale. *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche aux pays* : Rapport Naylor, 2017. <https://ised-isde.canada.ca/site/revue-sciences-fondamentales-canada/fr>.
- Comité permanent de la science et de la recherche. (2023). *Les programmes des bourses d'études supérieures et des bourses postdoctorales du gouvernement du Canada*. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/SRSR/Reports/RP12784325/srsrrp08/srsrrp08-f.pdf>
- Comité permanent de la science et de la recherche. (2023). *Témoignages*. <https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/fr/44-1/SRSR/reunion-44/temoignages>
- Dorian Paterné Mouketou. L'endettement étudiant : plein feu sur un fardeau de plus en plus contraignant : Le Collectif, 26 juin 2018. <https://lecollectif.ca/lendettement-etudiant-pleins-feux-sur-un-fardeau-de-plus-en-plus-contraignant>
- Front d'action populaire en réaménagement urbain. *Évolution des interventions fédérales en logement*. Montréal : FRAPRU, 2021.
- Gaudreau, Louis et Héon Cliche, Catherine. *Les grands gagnants de la crise du logement*. Montréal : IRIS, 2024.
- Gouvernement du Canada. *Budget 2024 : Une chance équitable pour chaque génération*. 16 avril 2024. <https://budget.canada.ca/2024/home-accueil-fr.html#pdf>.
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada. (2023). *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*. <https://ised-isde.canada.ca/site/panel-federal-research-support/sites/default/files/attachments/2023/Comite-consultatif-recherche-2023.pdf>
- Léa Carrier. *Études supérieures, revenus inférieurs* : La Presse, 24 mai 2022. <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2022-05-24/bourses-d-etudes-superieures/etudes-superieures-revenus-inferieurs.php>
- Léo Charbonneau. *Taux et délais d'obtention du diplôme de doctorat au Canada* : Affaires universitaires, 19 février 2013. <https://www.affairesuniversitaires.ca/opinion/en-marge/taux-et-delaix-dobtention-du-diplome-de-doctorat-au-canada/>.
- Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant. *Le logement étudiant au Canada : Rapport de recherche Août 2022*. Montréal : UTILE, 2022.
- Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant. *Mémoire prébudgétaire fédéral de l'UTILE*. Montréal : UTILE, 2024.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement. « Déterminer les besoins impérieux en matière de logement » 14 août 2019. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/les-besoins-imperieux-en-matiere-de-logement/determiner-les-besoins-imperieux-en-matiere-de-logement>
- Société canadienne d'hypothèque et de logement. *Passons à la vitesse supérieure : faisons progresser les engagements du Canada envers le logement : Rapport d'étape 2023 sur la Stratégie nationale sur le logement*. Montréal : SCHL, 2023.

Statistique Canada, Indice des prix à la consommation selon le groupe de produits, données mensuelles, variation en pourcentage désaisonnalisée, Canada, provinces, Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit (Tableau 18-10-0004-13; consulté le 26 octobre 2023). <https://doi.org/10.25318/1810000401-fra>.

Whitzman, Caroline. *Un calcul des pénuries de logements au Canada fondé sur les droits de la personne*. Ottawa : Bureau du défenseur national du logement, 2023.